



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

07-01-21

Dossier complet le :

26-01-21

N° d'enregistrement :

2021-10564

1. Intitulé du projet

Création d'une nouvelle voie entre la rue Charles de Gaulle et la rue de la Doue à Châteaubernard

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

VILLE DE CHÂTEAUBERNARD

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

M. Pierre Yves BRIAND, maire de Châteaubernard

RCS / SIRET

2 1 1 6 0 0 8 9 5 0 0 0 1 8

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
6° a)	route urbaine (rue) d'une longueur de 230m

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Création d'une voie nouvelle en lieu et place d'une ancienne piste d'aviation datant de la seconde guerre mondiale dite "piste allemande".

Extension d'un parking existant.

Création d'espace vert et de cheminements piétons + voie douce.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif de cette rue est d'assurer la liaison entre les rues Charles de Gaulle au nord et de la Doue au sud.
Elle permettra également la desserte d'un futur lotissement dont les travaux de construction vont s'exécuter en parallèle.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux prévus en 3 tranches d'exécution distinctes vont s'étaler du printemps 2021 jusqu'à l'automne 2022.

Tranche 1 : reprise et extension du parking de la salle de spectacle - juin 2021

Tranche 2 : réalisation de la voie nouvelle et de ses équipements associés (voirie, voie douce, éclairage, ...) - avril 2022

Tranche 3 : réalisation des aménagements paysagers et de leurs équipements associés (parvis, cheminements piétons, ...) - automne 2022

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le trafic prévisible sur cette future rue est principalement un trafic de desserte locale.

De nouveaux habitants à l'horizon juin 2022 seront les premiers utilisateurs de cette voie.

Ce projet routier est lié à une opération de construction de 36 logements sociaux qui est en train de débiter.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Je ne sais pas.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie globale du projet	9 700 m ²
Largeur moyenne d'emprise	42 m
Longueur d'emprise	230 m
Capacité de stationnement	60 places environ

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

LA DOUE et LE BOURG
(lieux-dits cadastraux) - 16100
CHÂTEAUBERNARD

Coordonnées géographiques¹

Long. _ 0° 3 1' 0 5 " 12 Lat. 4 5° 6 7' 3 3 " 97

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. _ _ ° _ _ ' _ _ " _ _ Lat. _ _ ° _ _ ' _ _ " _ _

Point d'arrivée :

Long. _ _ ° _ _ ' _ _ " _ _ Lat. _ _ ° _ _ ' _ _ " _ _

Communes traversées :

CHÂTEAUBERNARD

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRN dû à la présence du fleuve Charente en limite de commune
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	voir carte jointe en annexe
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'avant-projet prévoit que la chaussée à construire soit globalement au-dessus du niveau du terrain actuel (piste béton). L'apport de matériaux correspond à l'apport de matériaux nobles constituant les différentes couches de chaussée ; les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ne seront donc pas prises sur place mais issues de carrières.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lors de la phase chantier : camions de transport de matériaux et engins de travaux publics pour exécution des travaux
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Lors de la phase chantier

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lors de la phase chantier
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Éventuels déblais de terres en place = déchets inertes

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Gestion des futures eaux de ruissellement (celles de la route à construire) prise en compte.

Volonté d'aménager en espaces verts et en plantations d'arbres.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à CHÂTEAUBERNARD

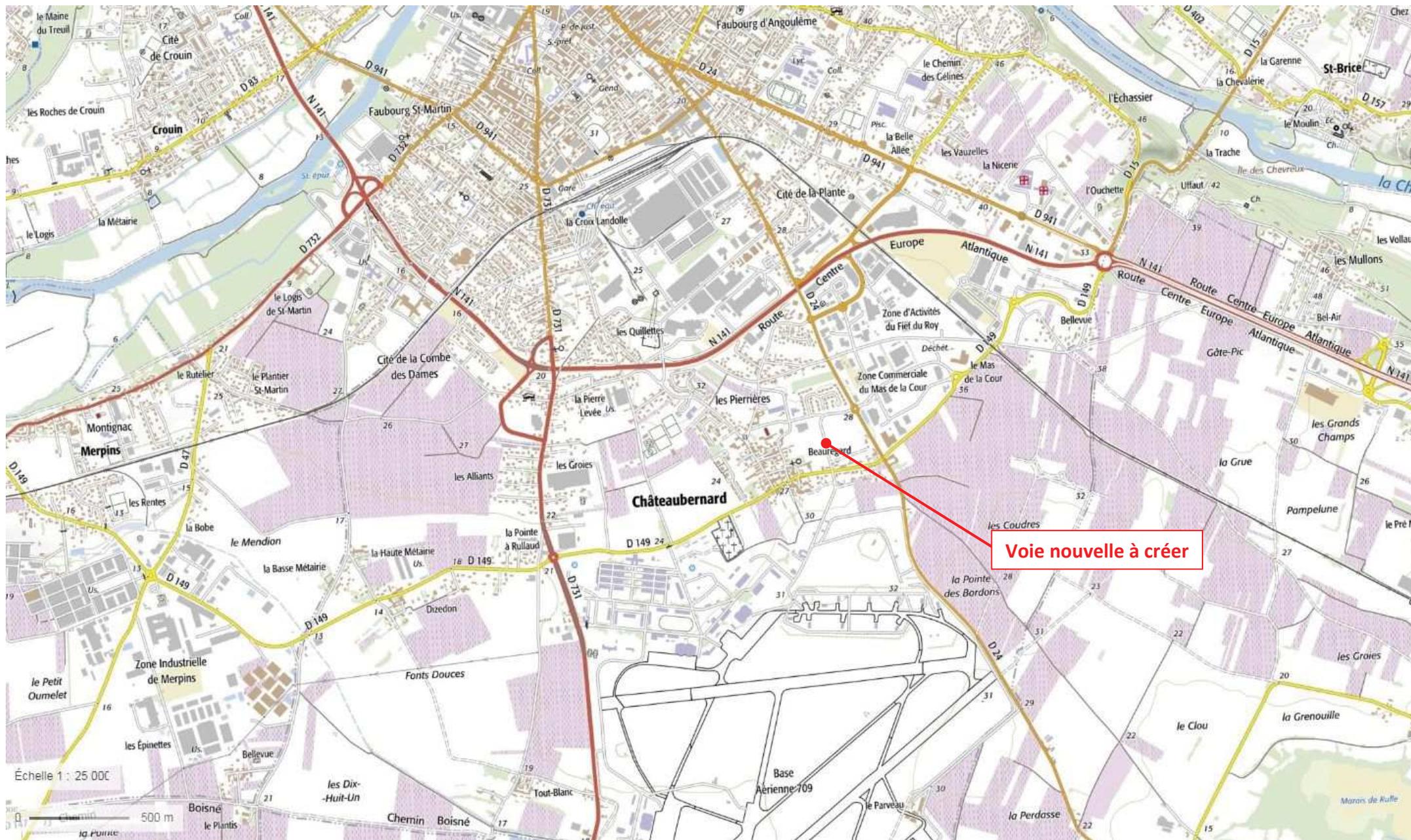
le, 7/01/2021

Signature



PLAN DE SITUATION

(format A4 pour-échelle 1/25000è)





Situation dans l'environnement proche



3

2

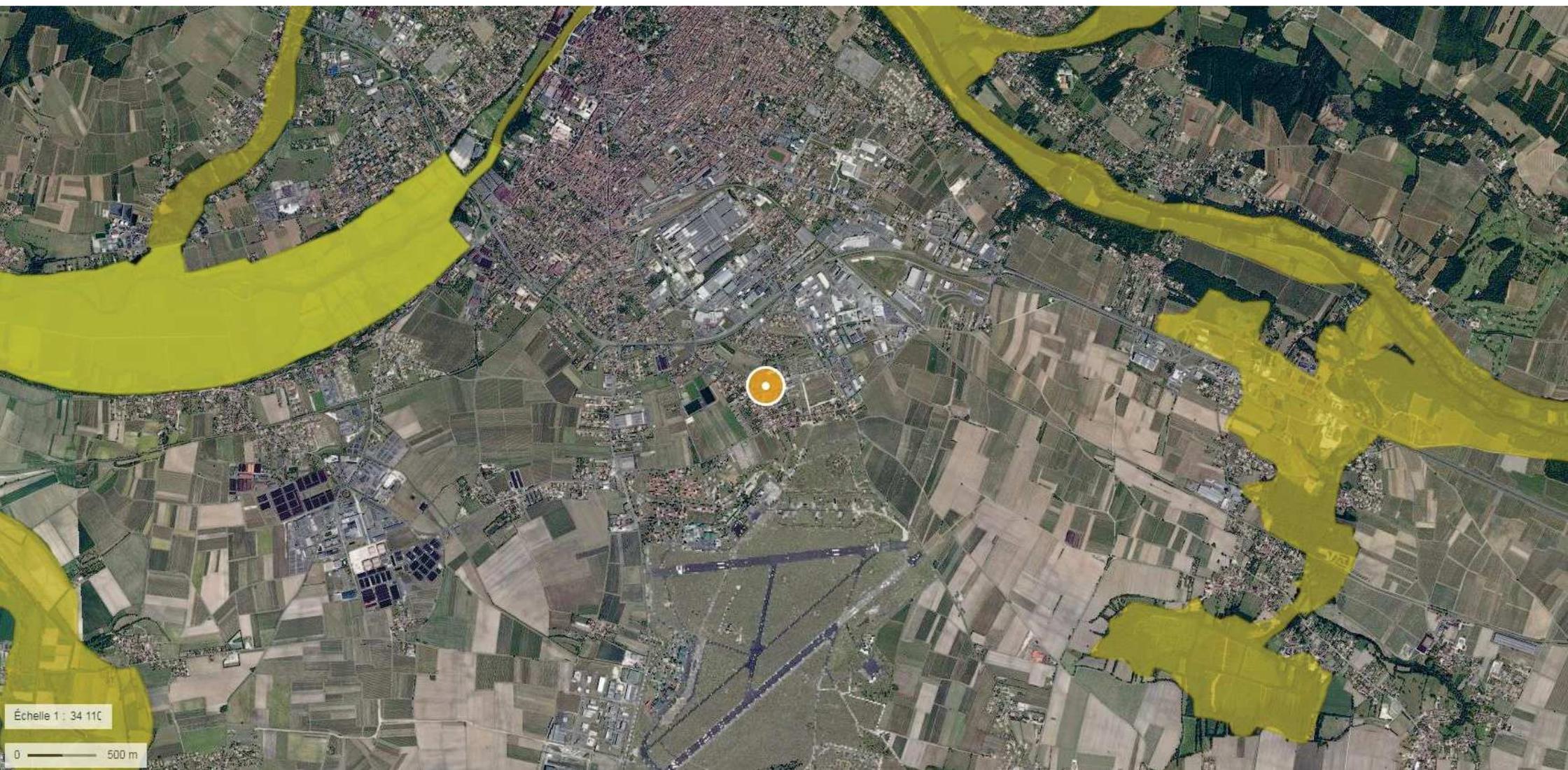
1 Situation dans le paysage lointain



PLAN DU PROJET (niveau avant-projet)



LOCALISATION DU PROJET PAR RAPPORT AUX SITES NATURA 2000



Création d'une route revêtue d'environ 230 mètres, agrandissements d'un parking, création d'espaces verts et cheminements piétons dans le cadre d'une opération de construction de 36 logements sociaux

COMPLÉMENTS AU DOSSIER DE DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS

En réponse à votre demande du 25 janvier 2021 relative à des compléments à vous apporter pour l'instruction du dossier nommé en intitulé, veuillez-trouver ci-après les éléments suivants :

Rubrique 4.1 : nature du projet

Actuellement, le parking du Castel est constitué d'un parking revêtu en enrobés de 59 places publiques pour véhicules légers et 2 places pour bus. Il est également constitué d'un parking en terre/pierres d'une capacité de 2 x 36 places pour VL. Soit un total de 131 places existantes pour VL.

L'extension du parking envisagée est dans la continuité du "terre/pierres" existant pour une capacité de 52 places supplémentaires. Ce qui porterait le nombre total d'emplacements pour VL à 183.

Ce parking serait constitué d'une voie de desserte en enrobés accolé à un cheminement piéton en béton désactivé de 1,50m de large. Les places de stationnement sont prévues, comme celles existantes, en mélange terre/pierres engazonné permettant notamment l'absorption en place des eaux pluviales. Toutes les places à créer sont réservées à l'usage de véhicules légers type voitures particulières.

La répartition des emplacements à créer est indiquée sur le plan ci-dessous :



La superficie totale du parking à créer y compris voie de desserte (hors espaces verts) est de 1 270 m².

La localisation de cette extension est indiquée sur la carte avec fond orthophotographique suivant :



Rubrique 4.2 : objectif du projet

Le projet de lotissement est porté par le promoteur privé LINKCITY pour le compte de LOGÉLIA (office public de l'habitat, bailleur social).

La superficie globale du terrain d'assiette du projet est de 8 525 m².

La surface de plancher de l'opération est de 3 147 m².

Les logements : 20 logements duplex en R+1 (3 blocs de 4 maisons mitoyennes et 1 bloc de 8 maisons mitoyennes), 8 logements en RDC (2 blocs de 4 logements mitoyens) et 8 logements collectifs type intermédiaires en R+1 (1 bloc), soit un total de 36 logements.

Un accès unique depuis la route remplaçant la "piste allemande" est prévu pour desservir la voirie interne du lotissement.

Le dispositif de gestion des eaux pluviales du lotissement est traité à part entière de façon autonome et indépendante du projet de voirie communale.

4.3.1 Projet en phase travaux

Les espaces verts seront majoritairement constitués de prairies engazonnées et plantées d'arbres en cépées et à port naturel. Des massifs constitués de lignes de graminées et de cystes compléteront les

aménagement d'un projet de paysage non réinventé car reprenant des formes déjà établies sur la rue Charles de Gaulle notamment.

Les essences choisies ou pressenties seront locales, hydro économes du type chênes pédonculé, chênes verts, charmes, tilleuls des bois, ...).

La superficie totale des espaces verts est portée à 4 330 m².

Le parvis est prévu en béton, soit désactivé, soit brossé. Sa superficie est ce 715 m² hors chaussée.

6.1 Incidences potentielles du projet sur son environnement

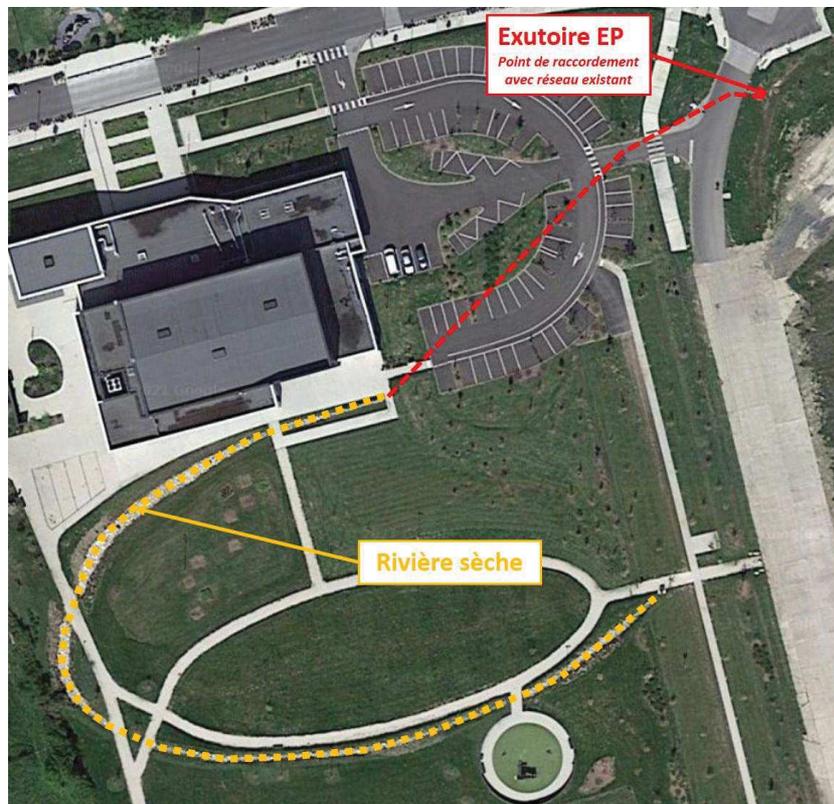
Bien que le projet à construire soit majoritairement en remblais par rapport aux niveaux actuels, la volonté est le réemploi des matériaux déblayer sur site, soit en aménagement de merlons paysager, soit en régilage de terrain pour nivellement avant nappage en terre végétale.

Si des matériaux excédentaires venaient à se présenter, ils seraient destinés à des installations classées de déchets inertes type carrières (pour réaménagement après exploitation) nombreuses localement.

Le projet routier est prévu en remblai dans l'objectif de gérer les eaux pluviales routières. Le profil en long sera ondulé pour mener les eaux pluviales collectées dans une tranchée drainante via des canalisations et regards d'absorption jusqu'à l'exutoire constitué par une traversée EP existante créée en 1^{ère} phase de travaux (amorce de voie déjà existante). Cette traversée dirige les eaux vers la rivière sèche présente dans le parc du Castel (salle de spectacles).

Au besoin, des noues végétalisées dans les espaces verts pourront être créées pour servir de réservoirs tampon.

La vue suivante indique le point de raccordement au réseau existant ainsi que la rivière sèche existante :



Le plan d'assainissement joint en annexe détaille davantage le principe de canalisations et de tranchée drainante.

Matérialisation claire des places de stationnement supplémentaires de l'espace culturel "Le Castel"



Les autres places de stationnement situées le long de la route sont visibles sur le plan d'avant-projet joint en annexe.

Les plans avant-projet sont annexés en suivant (plans avec légendes transcrivant les différents codes couleurs présents et affichant les cotes pour les principaux éléments structurants) :

- Plan de l'aménagement global
- Plan d'assainissement et profil en long
- Profils en travers types

Il est à noter que le carrefour giratoire apparaissant au raccordement avec la rue de la Doue ne se construira pas ; un raccordement par carrefour plan (en T) a été validé par les élus, l'étude reste à faire en phase projet.

LEGENDE:

	Chaussée en enrobé BBSG 010 49.6cm		Bordure caniveau T2/CS2
	Trottoir en béton effacé		Bordure T2
	Trottoir en béton bossé gris avec joints hérissons		Caniveau double CS2
	Accès riverains en enrobé manuel		Bande podotactile
	Espaces verts engazonnés ou plantés		Bande pavé résine
	Réseau granitoïde		Banrière de protection
	Pave résine		Protektis
	Stationnements en dalles gazon béton		
	Stationnements en mélange terre/plaine		

COMMUNE DE CHATEAUBERNARD
 2, rue de la Commune
 16 100 CHATEAUBERNARD

REALISATION D'UNE VOIE NOUVELLE

DOSSIER AVANT-PROJET

1 - Plan de l'aménagement global
 Echelle : 1/250

LEA.I. Sud Ouest
 10, rue de la Poste, 16100 CHATEAUBERNARD
 Tél. 05 47 22 22 22 Fax 05 47 22 22 22
 www.lea-i.com

Date : 24 novembre 2015
 Modifié : 10 décembre 2015





**COMMUNE DE
CHÂTEAUBERNARD**
2 rue de la Commanderie
16 100 CHÂTEAUBERNARD

**REALISATION D'UNE
VOIE NOUVELLE**

DOSSIER AVANT-PROJET

3 - Profils en travers types

Echelle : 1/100



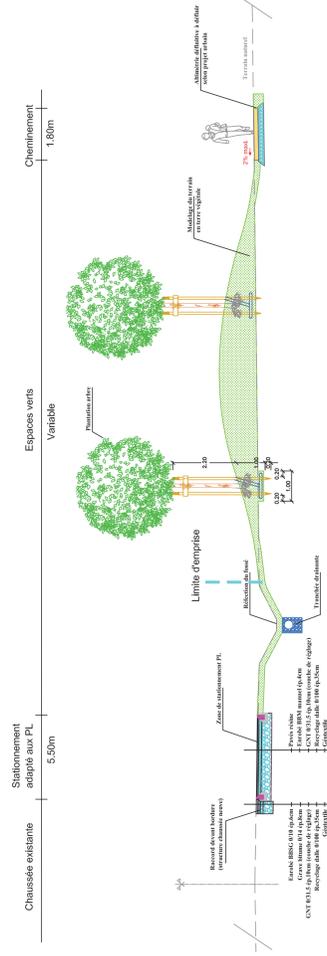
E.R.I. Sud Ouest

Jacques SEGUIN - Paysagiste Conseil
10 rue de la Colonne - 16 000 ANCOULLE
Tél : 05 45 15 15 15 / 05 45 15 15 25
Courriel : contact@erisudouest.fr

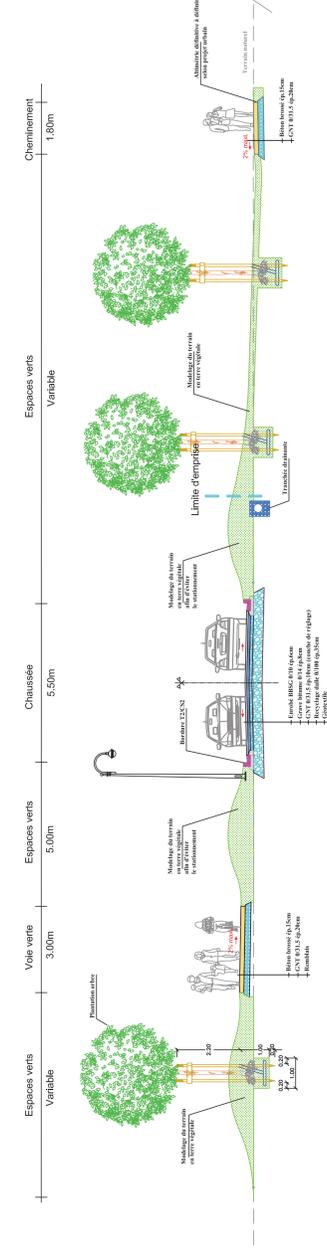
10 rue de la Colonne - 16 000 ANCOULLE
Tél : 05 45 15 15 15 / 05 45 15 15 25
Courriel : contact@erisudouest.fr

Date	24 novembre 2015	Modifié	15 décembre 2015
------	------------------	---------	------------------

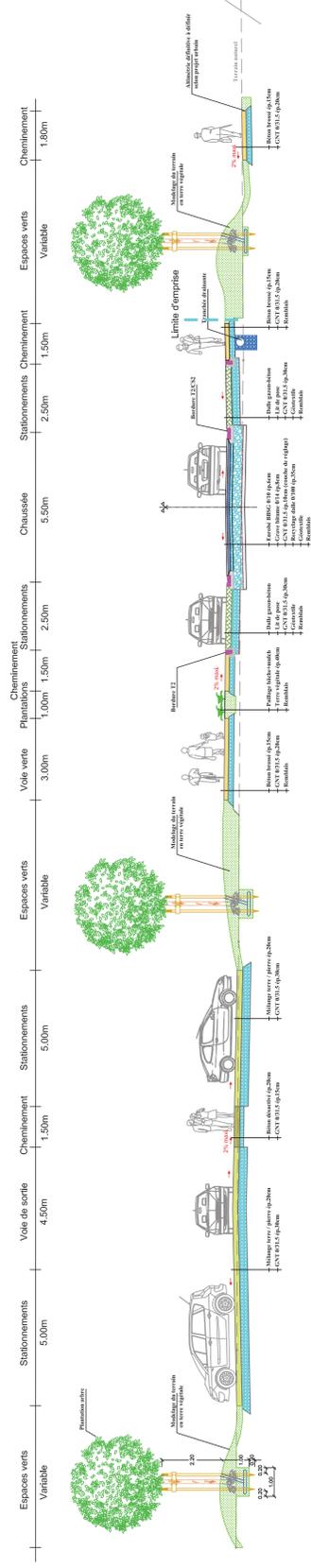
PROFIL EN TRAVERS TYPE N°1



PROFIL EN TRAVERS TYPE N°2



PROFIL EN TRAVERS TYPE N°3



PROFIL EN TRAVERS TYPE N°4

